



FORMATION
@DISTANCE &
PRÉSENTIEL

Durée
1 jour

Tarif
590 € HT

Effectif
8-10 participants

Intervenants
Anne Souty

Dates
22 mars 2024 @ DISTANCE

Horaires
9h30 à 13h - 14h à 17h30
soit une durée de 7h

N° d'agrément
11753874875

PRENDRE EN MAIN LA GESTION JURIDIQUE D'UNE ASSOCIATION

NOUVEAU

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Quelles sont les règles juridiques qui régissent le fonctionnement d'une association ?
- ✓ Comment les mettre en oeuvre ? Les faire respecter ?
- ✓ Quel est le rôle du bureau ? Du Conseil d'Administration ? De l'Assemblée générale ?

OBJECTIFS

- ✓ Rédiger les statuts de l'association et les faire évoluer
- ✓ Maîtriser les enjeux de la gouvernance au sein des associations
- ✓ Connaître les points clefs du droit des associations, notamment en terme de responsabilité des dirigeants
- ✓ Encadrer des assemblées générales, des conseils d'administration et le bureau
- ✓ Sécuriser les aspects juridiques de l'association.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ La formation est construite autour des besoins immédiats et concrets des participants
- ✓ Des apports théoriques viennent compléter les cas pratiques et les exercices dispensés pendant la formation

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Tous les professionnels et bénévoles en charge d'associations dans le secteur culturel

PLAN DE FORMATION

Les statuts et le règlement intérieur

- ✓ La loi de 1901
- ✓ Le contenu des statuts
- ✓ La rédaction des articles
- ✓ Le règlement intérieur

Cas pratiques

- ✓ Comparer différents statuts et les vrais-faux juridiques

La gouvernance de l'association

- ✓ Les dirigeants : la gouvernance
- ✓ Schéma classique de gouvernance
- ✓ Éléments pouvant influencer la gestion associative
- ✓ Les différents types de gouvernances associatives

Cas pratique

- ✓ Rédaction d'articles de statuts sur la gouvernance

La responsabilité des dirigeants

- ✓ Distinction entre responsabilité civile et pénale
- ✓ La responsabilité civile
- ✓ La responsabilité pénale
- ✓ Sécuriser la responsabilité des dirigeants

Cas pratique

- ✓ Études de cas d'école

L'association au quotidien

- ✓ Les formalités légales
- ✓ L'assemblée générale
- ✓ Les membres
- ✓ Les bénévoles

Cas pratique

- ✓ Jeu de rôle autour d'une assemblée générale, rédaction d'un procès-verbal de conseil d'administration

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : questions/réponses, Quiz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM